

Organisé par



Société généalogique
canadienne-française

Fondée à Montréal en 1943



SGCF / Maison de la généalogie

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : **514-527-1010** Télécopieur : 514-527-0265

Courriel : **info@sgcf.com** Site Internet : **www.sgcf.com**

15^e
congrès
de la
SGCF

11 et 12 octobre 2013
Collège de Maisonneuve
3800 Rue Sherbrooke Est, Montréal, QC

Le Conseil souverain *100 ans de gouvernance en Nouvelle-France*



Source : <http://commons.wikimedia.org/>

Carte de la Nouvelle-France dédiée au Ministre Colbert par l'intendant du Canada M. Duchesneau

Retournez à :

Société généalogique canadienne-française

3440, rue Davidson,

Montréal (Québec) H1W 2Z5

Programme

Vendredi 11 octobre

17 h 00 : début des inscriptions

19 h 30 : ouverture officielle
allocution de bienvenue :

Gisèle Monarque, présidente de la SGCF
Jacques Desautels, maître de cérémonie
Représentant de la FQSG
Représentant de la FHQ

20 h 00 : conférence inaugurale par la présidente d'honneur

Céline Gervais, juge à la Cour supérieure du Québec

20 h 50 : lancement des publications

21 h 00 : COCKTAIL

Samedi 12 octobre

8 h 30 : inscriptions

ouverture du salon des exposants

9 h 00 : conférence : **Jean-Philippe Garneau**

professeur d'histoire, UQAM

Du Conseil souverain au tribunal du seigneur : la gestion des édits royaux et des papiers de famille en Nouvelle-France

10 h 00 : PAUSE-SANTÉ

10 h 15 : conférence : **Josianne Paul**

historienne et auteure

Les fonctions judiciaires du Conseil souverain à partir d'exemples

11 h 15 : conférence : **André Lachance**

historien et auteur

Juger et punir en Nouvelle-France : le rôle du Conseil souverain

12 h 00 : DINER

13 h 30 : conférence : **Rénald Lessard**

historien et coordonnateur à la BANQ

*Au cœur de l'administration de la Nouvelle-France :
Le Conseil souverain, ses fonctions et ses archives*

14 h 30 : PAUSE-SANTÉ

15 h 00 : conférence : **Charles-Philippe Courtois**

professeur d'histoire au Collège militaire royal de Saint-Jean

*Conséquences et implications pour les Canadiens du
changement de régime*

16 h 00 : conclusion

nomination des membres émérites

remise de prix

- Archange-Godbout
- présences
- rallye

17 h 00 - 19 h 00 : COCKTAIL

19 h 30 : BANQUET

70 ANS DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE...

Dans le cadre de son 15^e congrès quinquennal, qui marque les 70 ans de sa fondation, la Société généalogique canadienne-française propose de souligner le 350^e anniversaire de l'instauration du Conseil souverain de la Nouvelle-France. Nous vous invitons ainsi à venir assister à une journée de conférences données par d'éminents spécialistes sur le sujet.

100 ans de gouvernance en Nouvelle-France (1663-1763)

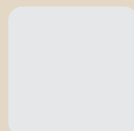
En 1663, la Compagnie des Cent Associés rétrocède ses droits sur la Nouvelle-France. Louis XIV instaure alors un gouvernement royal. Il dote ainsi la Nouvelle-France d'un appareil administratif complet, sur le modèle de ceux qui gèrent les provinces de France. Le Conseil est composé, au début, du Gouverneur, de l'évêque, de l'Intendant et de cinq conseillers. En 1703, ce nombre est porté à 12 auquel s'ajoutent en 1742, quatre assesseurs.

Source : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/conseil-souverain>.

Auteur : **Jacques Mathieu**, professeur émérite de l'Université Laval.

MAGNUS
POIRIER

Nous parlons le langage de votre peine



Nous vous soutenons en vous
offrant une gamme complète
de produits et services
funéraires qui respectent
vos croyances et vos traditions.

514 727-2847
www.magnuspoirier.com
Montréal – Laval – Rive-Nord – Rive-Sud

15^e
congrès
de la
SGCF

Le Conseil souverain
*100 ans de gouvernance
en Nouvelle-France*

COUPON RÉPONSE

FRAIS D'INSCRIPTION (*avant le 20 septembre*)

☐ Congrès : 80\$

☐ Congrès et Banquet : 135\$

FRAIS D'INSCRIPTION (*après le 20 septembre*)

☐ Congrès : 85\$

☐ Congrès et Banquet : 140\$

☐ Je désire réserver une table d'exposition (60\$ par table)

☐ Je désire réserver 1/2 table d'exposition (30\$ par 1/2 table)

☐ Je désire lancer une publication le vendredi soir

Pour ces deux activités, les personnes intéressées doivent contacter la Société généalogique canadienne-française avant le 10 septembre. Les demandes reçues après cette date ne seront pas considérées.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

(2^e inscription)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Ci-joint un chèque ou mandat-poste de _____ dollars émis au nom de la Société généalogique canadienne-française.